

Faites le choix qui vous convient

Choisissez la protection qui convient à vos besoins et à ceux de votre famille

Même si la décision vous appartient, Republic Services vous propose les points clés ci-dessous pour vous aider à faire un choix éclairé.

Commencez par vous poser les questions suivantes

Est-ce que vous ou les membres de votre famille faites régulièrement exécuter des ordonnances?	Consultez-vous des professionnels de la santé, comme des chiropraticiens, des physiothérapeutes, des massothérapeutes ou des psychologues?
Prévoyez-vous des soins dentaires majeurs ou un traitement orthodontique?	Bénéficiez-vous d'une protection en vertu du régime de votre conjoint ou conjointe?
Préférez-vous recevoir plus de crédits flexibles ou que le régime rembourse une plus grande part de vos frais?	Si vous choisissez l'option Avantage, êtes-vous à l'aise avec une cotisation prélevée sur votre paie et un engagement de deux ans?

Comparez vos options

	DE BASE	STANDARD	AVANTAGE
Envisagez cette option si vous :	• Prévoyez peu de frais • Bénéficiez d'une autre protection et pourriez coordonner vos prestations • Êtes à l'aise de payer une plus grande part des frais de votre poche • Souhaitez recevoir le plus de crédits dans le CCS et le CDB	• Souhaitez que le régime rembourse la majorité des frais admissibles • Souhaitez une protection plus étendue que l'option De base • Ne voulez pas verser de cotisation par retenue sur la paie • Recherchez un équilibre entre la protection et les crédits flexibles	• Prévoyez des frais plus élevés • Souhaitez les pourcentages de remboursement et les maximums les plus élevés • Pourriez avoir des frais importants de médicaments sur ordonnance, de soins paramédicaux, de soins dentaires majeurs ou d'orthodontie • Acceptez une cotisation prélevée sur la paie et un engagement de deux ans
Points clés	• Aucune cotisation prélevée sur la paie • Crédits flexibles les plus élevés • Pourcentages de remboursement moins élevés	• Aucune cotisation prélevée sur la paie • Équilibre entre la protection et les crédits flexibles • Option attribuée par défaut si vous ne faites pas de choix pendant la période d'adhésion	• Cotisation prélevée sur la paie requise • Aucun crédit flexible • Niveau de protection le plus élevé • Engagement de deux ans
Posez-vous la question suivante	• Si je ne bénéficie d'aucune autre protection, suis-je à l'aise de payer une plus grande part des frais de ma poche lorsque j'ai besoin de soins?	• Est-ce que je souhaite une bonne protection sans cotisation prélevée sur la paie?	• La protection supplémentaire me permettra-t-elle probablement d'économiser davantage que le coût de la cotisation prélevée sur ma paie?

Une façon simple de choisir

De base pourrait vous convenir si :	Standard pourrait vous convenir si :	Avantage pourrait vous convenir si :
• Vous utilisez rarement les soins ou avez une autre protection. • Vous voulez les crédits CCS et CDB les plus élevés. • Vous êtes à l’aise de payer plus de frais de votre poche.	• Vous voulez une bonne protection sans retenue sur la paie. • Vous cherchez un équilibre entre protection et crédits flexibles. • Vous prévoyez des frais modérés de santé ou dentaires.	• Vous prévoyez des frais plus élevés ou des soins dentaires majeurs. • Vous voulez les remboursements et maximums les plus élevés. • Vous acceptez une retenue sur la paie et l’engagement de deux ans.

Rappel important

Les protections de soins de santé et de soins dentaires font l’objet de choix distincts.

Vous pouvez choisir une option différente pour les soins de santé et les soins dentaires. Par exemple, vous pouvez choisir Standard pour les soins de santé et Avantage pour les soins dentaires.

Toutefois, vous devez choisir la même catégorie de protection pour les deux régimes, comme Protection individuelle, Employé + 1 personne à charge ou Protection familiale.

Examinez tous les détails du régime avant de faire vos choix.

Republic Services Canada | Guide d’aide à la décision sur les avantages sociaux 2027